PROJET

DÉLIBÉRATION N°DEL2025_05_01 DU 21 MAI 2025 MODIFICATIF N°23

Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le

ID: 084-218400729-20250521-DEL2025_05_01-DE

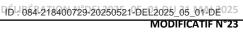
FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI	GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET
TITULAIRES							
EMPLOI FONCTIONNEL	Emploi fonctionnel de	0	0	0	0		
	ATTACHÉS TERRITORIAUX	Attaché territorial	Α	2	0	0	0
	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe		2	1	1	0
		Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	В	1	1	1	0
		Rédacteur territorial		0	0	0	0
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe		3	2	2	0
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	С	6	4	4	0
	TEMMIONIAUX	Adjoint Administratif territorial		7	5	5	0
ANIMATION	ANIMATEURS TERRITORIAUX	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	В	1	1	1	0
CULTURELLE	ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe		1	1	1	0
		Adjoint territorial du patrimoine	С	1	0	0	0
MÉDICO-SOCIALE SOUS FILIÈRE SOCIALE	AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES	ATSEM principal de 1ère classe	С	5	5	4	1
	ÉCOLES MATERNELLES	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe		1	1	0	1
POLICE MUNICIPALE	CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	Chef de service de Police municipale	В	1	1	1	0
	AGENT DE POLICE	Brigadier-chef principal	С	3	2	2	0
	MUNICIPALE	Gardien-brigadier (Brigadier)	C	1	0	0	0
	TECHNICIENS TERRITORIAUX	Technicien territorial	В	2	1	1	0
TECHNIQUE	AGENTS DE MAITRISE	Agent de maîtrise principal	С	3	3	3	0
	TERRITORIAUX	Agent de maîtrise		2	2	2	0
	ADIOINTS	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		1	1	1	0
	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	С	5	5	5	0
		Adjoint technique territorial		10	10	9	1
		TO1	AUX	58	46	43	3



Mis en ligne : Le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le



PROJET

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI	GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	FONDEMENT JURIDIQUE	
CONTRACTU	ELS DE DRO	IT PUBLIC		'					
COLLABORATEUR DE CABINET			Α	1	1	1	0	Collaborateur de cabinet - Article L333-1 du CGFP	
	ATTACHÉS TERRITORIAL	Attaché territorial	A	2	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP	
				1	0	0	0	Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire - Article L332-14 du CGFP	
				1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
ADMINISTRATIVE	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	Rédacteur Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		2	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP	
		Rédacteur principal de		1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
	ADJOINTS	Adjoint administratif Adjoint administratif		1	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP	
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	principal de 2 ^{ème} classe	С	1	1	1	0	Accroissement saisonnier d'activité - Article L332-23-2° du CGFP	
		Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe		3	1	0	1	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
	ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	Adjoint territorial d'animation	С	1	1	0	1	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
	ANIMATEURS TERRITORIAUX	Animateur	В	1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
CULTURELLE	ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	Adjoint territorial du patrimoine	С	1	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins o services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Art L332-8-2° du CGFP	
TECHNIQUES	TECHNICIENS TERRITORIAUX	Technicien territorial	В	1	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP	
				1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
	ADJOINTS TECHNIQUES	Adjoint technique territorial Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	С	1	0	0	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP	
				2	0	0	0	Emploi permanent pour tous les emplois à temps non complet lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % - Article L332-8-5° du CGFP	
				1	0	0	0	Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire - Article L332-14 du CGFP	
				11	9	6	3	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP	
				3	0	1	1	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-8-5° du CGFP	
		_		7	2	1	1	Accroissement saisonnier d'activité - Article L332-23-2° du CGFP	
		TOT	TAUX	43	20	15	7		



TABLEAU DES EFFECTIFS 2025

PROJET

Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le

PD : 084-218400729-20250521-DEL2025_05_01-DE⁰²⁵
MODIFICATIF N°23

GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFF. POUR VUS	тс	TNC					
CONTRACTUELS DE DROIT PRIVÉ										
CAE-PEC	С	5	1	1	0					
	TOTAUX	5	1	1	0					

GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFF. POUR VUS	тс	TNC		
SERVICE CIVIQUE							
Espace Socio-culturel Francine Foussa		1	0	0	0		
CCAS		1	0	0	0		
	TOTAUX	2	0	0	0		

